

Chers clients,

Depuis plusieurs semaines, vous êtes nombreux à nous avoir contacté, suite à une campagne d'information réalisée par différents opérateurs, visant à vous « *informer* » que vos systèmes téléphoniques ne seraient bientôt plus compatibles avec les réseaux, puisque ceux-ci allaient disparaître au profit du Tout-IP, et qu'il fallait donc envisager de changer vos standards téléphoniques devenus obsolètes.



PAS DE PANIQUE !

Cette campagne téléphonique est avant tout **une campagne de démarchage commercial, destinée à vous proposer une offre commerciale**. Car s'il est vrai que les infrastructures sont en train d'être modifiées, les migrations sont programmées sur une période de plusieurs années. Par ailleurs, la plupart des fabricants de standards téléphoniques avaient déjà anticipé ce changement et les IPBX actuellement commercialisés sont, pour la plupart, équipés pour cette migration technologique.

Chez ASAP, depuis toujours, nous vous informons et vous alertons sur les décisions importantes dans le secteur des Télécoms.

L'opérateur historique s'est engagé, depuis plusieurs années, dans un programme de modernisation de ses réseaux et de transition vers le TOUT-IP (la téléphonie sur protocole Internet). Ce programme comporte notamment une réflexion quant à l'avenir de son réseau historique : le Réseau Téléphonique Commuté (RTC), en résumé le réseau téléphonique traditionnel.

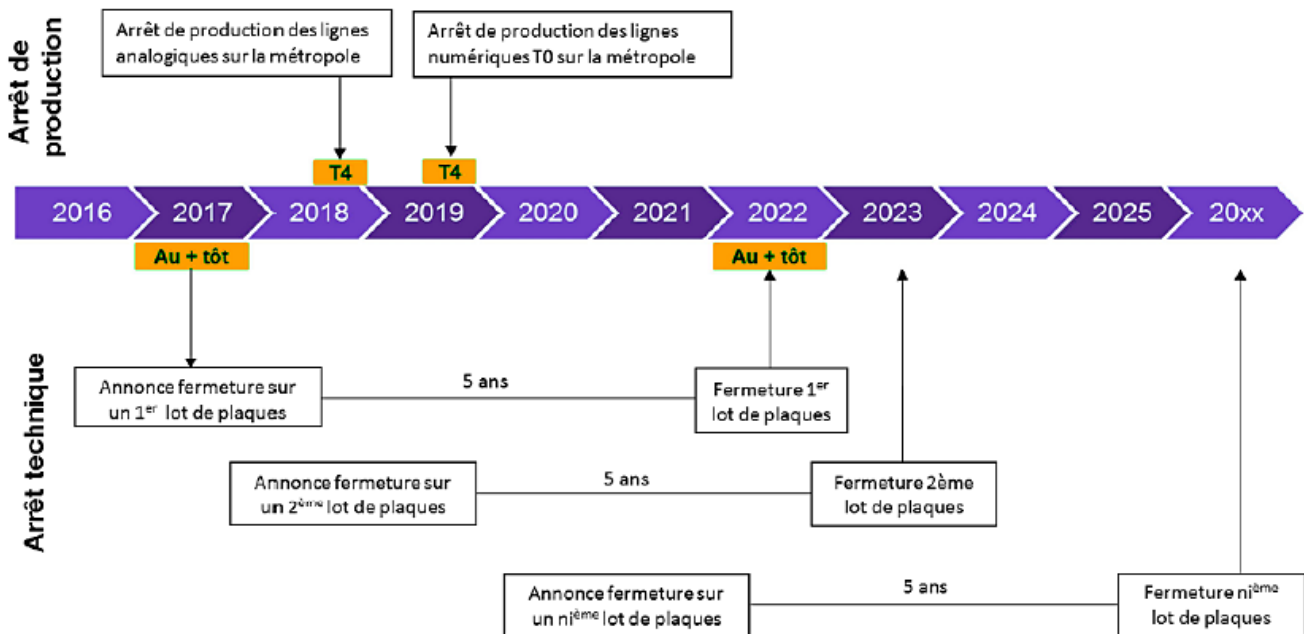
Dans ce cadre, cet opérateur a communiqué officiellement aux autres opérateurs et à l'ARCEP (l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) son intention d'arrêter progressivement le RTC, support des services de téléphonie traditionnelle analogique et numérique.

Cet arrêt résulte du fait que la pérennité de son réseau téléphonique historique pourrait être remise en cause d'ici quelques années. En effet, les équipements et composants spécifiques à ce réseau deviennent obsolètes et des difficultés croissantes d'entretien apparaissent du fait de l'abandon de cette technologie par les équipementiers. Son exploitation excessive entraînerait donc des risques de dysfonctionnements, voire de coupures de service, importants.

Comme exprimé dans sa décision n°2014-1102 de septembre 2014, l'ARCEP ne s'oppose pas à la décision de l'opérateur. Cependant, compte tenu des conséquences pour l'ensemble du secteur, elle lui a imposé de respecter un certain nombre de préavis. En particulier, il doit annoncer au moins 5 ans à l'avance l'arrêt technique du RTC sur une quelconque partie du territoire.

.../...

À ce stade, aucune date précise n'a été communiquée



Veillez trouver ci-dessous, un calendrier estimatif sur les différents arrêts commerciaux et techniques des créations de lignes analogiques et Numéris T0 :

L'arrêt de la production par l'opérateur de nouvelles lignes analogiques est prévu au quatrième trimestre 2018.

L'arrêt de la production par l'opérateur de nouvelles lignes numéris T0, est prévu au quatrième trimestre 2019.

Des dates plus précises seront données avec deux ans de préavis.

Cela va nous laisser le temps de trouver des solutions de migration vers d'autres réseaux pour les équipements fax, alarme, TPE, ascenseur..., fonctionnant, actuellement, exclusivement sur ligne analogique, de tester les nouvelles technologies sur les tous derniers autocommutateurs IPBX.

Une fois cette phase réalisée, nous serons en mesure de vous indiquer quel matériel sera impacté et quelles solutions de remplacement nous pourrions vous proposer.

Nous vous recontacterons dans les prochains mois pour faire le point, et vous accompagner durant cette transition. Si vous avez le moindre doute, ou des questions sur vos équipements, n'hésitez pas à nous consulter.

Nous vous en souhaitons bonne réception, et restons à votre entière disposition.

Richard FUSCO
Gérant